

COMPTE RENDU SOMMAIRE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 octobre 2025

Présents : BAULIN-LUMINEAU Alexandra, BRUNET Jacqueline, DERISSON Françoise, GIRAULT Nicolas, GUITTON Christian, LABBE Mauricette, LE GELDON Alain, LUCAS Valérie MOREAU Christian, RENAUME Isabelle, SOULARD Jean, THOMAS Alain, ZEMAN Jean-François.

Procuration : BACHELIER Olivier donne pouvoir à DERISSON Françoise

Absent excusé : BACHELIER Olivier

Absent : LANDRY Jérémie

Secrétaire de séance : BAULIN-LUMINEAU Alexandra

Ouverture de la séance à 20h38

Lors de la séance du 22/10/2025, le Conseil Municipal a pris les décisions suivantes :

- Approbation du procès-verbal du 10-09-2025 (11 pour, 2 contre, Valérie LUCAS n'a pas pris part au vote
- Accord à l'unanimité sur le maintien des tarifs de la salle polyvalente
- Accord à l'unanimité sur le renouvellement du contrat logiciel Etat Civil
- Accord à l'unanimité sur la cession de terrains cadastrés YO 87 et 88 situés au Jacquelin
- Accord à l'unanimité sur la mise en non valeur de la somme de 306,69 € et en créances éteintes de la somme de 228 €
- Accord à l'unanimité sur l'acquisition de plein droit d'un bien sans maître KOCH Uté
- Accord à l'unanimité sur la création d'un poste d'agent d'entretien à 14h15
- Accord à l'unanimité sur la location du logement au 3 route de Leugny avec un loyer de 430 € charges non comprises
- Accord (13 pour, 1 abstention) sur la clôture de la régie photocopies
- Accord à l'unanimité sur le loyer bail commercial à la SARL LE SAINT : cession de droit au bail et franchise de loyer de 6 mois
- Accord à l'unanimité sur la restitution de la caution de 420 € à l'EURL RESTOJEANCHRIS
- Accord à l'unanimité sur la résiliation d'un bail licence IV suite à la cessation d'activité de l'EURL RESTOJEANCHRIS
- Accord à l'unanimité sur le bail de la licence IV octroyé à la SARL LE SAINT
- Accord à l'unanimité sur la création d'une ligne de crédit pour le pôle santé Clémentin

Fait à St Jean de Sauves le 22/10/2025

